

Assemblée annuelle de la Société fribourgeoise d'éducation à Fribourg, le 2 juillet 1908 [suite et fin]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **37 (1908)**

Heft 17

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bulletin

pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : 3 fr. — Pour l'étranger : 4 fr. — Prix du numéro : 20 ct.
Prix des annonces : 15 ct. la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. J. Dessibourg,
Directeur de l'École normale, Hauterive-Posieux.

Pour les annonces, écrire à M. R. Chassot, 8, rue Grimoux, à Fribourg,
et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'Imprimerie Saint-Paul,
Avenue de Pérolles, Fribourg.

SOMMAIRE : *Assemblée annuelle de la Société fribourgeoise d'Éducation (suite et fin).* — *Les pépinières fruitières scolaires.* — *Échos de la presse.* — *Gymnastique scolaire.* — *Bibliographies.* — *Chronique scolaire.* — *Avis.*

ASSEMBLÉE ANNUELLE

DE LA

SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

à Fribourg, le 2 juillet 1908.

(Suite et fin.)

LE BANQUET

C'est sous la claire rotonde des Charmettes qu'a eu lieu le banquet. Le menu a inspiré notre régent-poète, M. Joseph Michel, à Prez-vers-Noréaz.

Voici cette poésie de circonstance :

Les Charmettes
Aux instituteurs.

J'ouvre les feux par un Potage jardinière,
Surveillé, cuit à point, pédagogiquement :
Il vaudra, sans nul doute, et la gent écolière,
Et verbes et sujets flanqués d'un complément !

Voici du Lucullus : la *Bouchée à la Reine*,
Sauce tomate ! Allons, c'est royal, c'est divin !
Du lourd harnais pour vous faire oublier la peine,
Mangez, puis... arrosez de trois doigts de mon vin !

Mon *Salé fribourgeois* surpassera, je pense,
Les encombrants rapports que Dieu n'inventa pas...
Allez-y rondement, et quant à la dépense...
Tout un horizon d'or vous sourit... loin, là-bas !...

Quant à mes *Choux nouveaux*, ondoyés par l'orage,
Ils sont tout de saveur, mignons ! surtout mieux cuits
Que ceux qui vont parfois, quand on n'est pas bien sage,
Troubler chez un régent le calme de ses nuits !...

Servez-vous de *Rosbeef, relevé de salade* :
C'est le mets favori de la blonde Albion ;
Il conduit *Aux desserts*, provoque à la rasade
Et vous fait regarder tendrement le flacon..,

Ici, sexe élégant, dames institutrices,
Grignotez gentiment les *Fruits de la saison* ;
Ils feront oublier, chères éducatrices,
Les fruits secs de l'école où sombre la raison !...

N'oubliez pas l'endroit qui répond : aux Charmettes,
Chez moi, venez parfois secouer votre ennui ;
Sur mon seuil déposez le froid de l'étiquette :
Riez, riches d'humour, riez comme aujourd'hui !

La table d'honneur était brillamment entourée. M. Python, président du Conseil d'Etat, avait à ses côtés Mgr Esseiva, R^{me} Prévôt, et M. l'inspecteur Perriard, président de la Société fribourgeoise d'Education. Puis, c'étaient M. le juge fédéral D^r Schmid, délégué de la Société catholique suisse d'Education ; M. le colonel Reynold, ancien président du Grand Conseil ; MM. les chanoines Conus et Bossens ; MM. Buclin, Menoud et Jungo, conseillers communaux de Fribourg ; MM. Bise et le D^r Glücksmann, professeurs à l'Université ; MM. Dessibourg et Aebischer, directeur et professeur de l'Ecole normale d'Hauterive ; MM. Clément et Keel, professeurs au Technicum ;

M. de Vevey, directeur de l'École d'agriculture; M^{mes} les inspectrices Pasquier et Gremaud; M. Gremaud, chef de service à l'Instruction publique; MM. les inspecteurs scolaires Dévaud, Greber, Crausaz, Firmin Barbey, Currat et Jules Barbey; M. Oberson, inspecteur cantonal des apprentissages; M. le Dr Weck, délégué de la Ligue fribourgeoise contre la tuberculose.

Le Jura catholique était représenté par M. l'avocat Viatte, de Delémont, et M. Chappuis, juge à la Cour d'appel de Berne; le Valais par M. Delaloye, curé-doyen d'Ardon; M. Zehner, directeur des écoles de Sierre; M. Dorsat, instituteur, à Masingex.

M. le président Perriard confie la mission de major de table à M. Bæchler, instituteur, à Villars-sur-Glâne. Ce choix est approuvé par de vives acclamations.

Tout un horizon d'or vous sourit, loin... là-bas !...

C'est par ces mots prometteurs du poète que le major inaugure ses fonctions, remplies d'ailleurs avec beaucoup d'entrain.

Au cours du banquet, la Société de chant des instituteurs de la Sarine, dirigée par M. A. Galley, et celle des instituteurs de la Gruyère, dirigée par M. Corboz, se sont produites en des morceaux fort applaudis.

Lettres et télégrammes.

A l'ouverture de la séance d'étude, l'assemblée avait envoyé à Monseigneur le télégramme suivant :

La Société fribourgeoise d'Education, réunie en ce moment en assemblée annuelle à Fribourg, présente à Sa Grandeur Monseigneur Deruaz, ses hommages de fidèle vénération et de profond respect. Nous continuons à travailler pour le bien général de notre jeunesse fribourgeoise et nous prions Sa Grandeur de bien vouloir nous honorer de sa bénédiction.

Sa Grandeur daigne nous répondre :

Monsieur Perriard,

*Président de la Société fribourgeoise d'Education,
Fribourg.*

Très sensible au témoignage de vénération qu'elle lui a fait parvenir par son Président, l'Evêque de Lausanne et Genève adresse félicitations sincères et encouragements à la Société fribourgeoise d'Education et lui envoie sa plus large bénédiction.

† JOSEPH, évêque.

Le major de table donne ensuite lecture d'une lettre de M. Weck, syndic de Fribourg; de M. Eggis, à Fribourg; de M. le professeur Jean Brunhes qui regrette de ne pouvoir, « contrairement à son désir et à ses habitudes », être des nôtres; de Mgr Tremp, président de la Société suisse d'Education, de M. Widmer, curé de Gretzenbach (Soleure), et du télégramme ci-après de M. Théraulaz, conseiller d'Etat :

Président Société Éducation,

Fribourg.

« Empêché assister à réunion, vous prie agréer meilleurs vœux pour réussite belle fête et félicitations pour sujets discussion. Tuberculose et alcoolisme sont les deux grands fléaux qu'il faut énergiquement combattre par école. Vive canton Fribourg! Vive corps enseignant fribourgeois !

THÉRAULAZ.

M. l'abbé G. Théodore, lauréat de l'Académie française, nous a fait parvenir les paroles suivantes :

J'adhère pleinement à l'éloge de Fribourg que contient l'appel de M. Perriard, président du Comité, consigné dans le *Bulletin* du 15 juin.

A vous tous de cœur pour Dieu et ma patrie d'affection, notre cher canton de Fribourg, que j'aime et que je sers par la parole et par la plume depuis plus de trente ans, à l'imitation — mais à distance — de mon vieil et excellent ami, le regretté M. l'abbé Horner.

Toast à l'Église.

M. C. Tinguely, instituteur à Ependes. — Toujours et en toute occasion, lorsque nous parlons de la sainte Eglise, nous lui donnons le doux nom de mère. Et pourquoi cela, Mesdames et Messieurs ? C'est que ce seul nom nous rappelle les innombrables bienfaits que nous recevons continuellement d'Elle, comme ce mot rappelle à l'enfant ceux que lui prodigue la tendresse maternelle.

Si partout où l'enfant dirige ses pas, si dans toutes les circonstances de la vie, il tressaille de bonheur à ce doux nom de mère, s'il en emporte toujours et partout le souvenir impérissable et respectueusement chéri, c'est qu'il tient de sa mère non seulement la vie du corps, mais aussi quelque chose de la vie de l'âme : la formation du cœur et de l'intelligence.

Et nous, Mesdames et Messieurs, nous qui avons reçu de notre sainte Mère l'Église la vie surnaturelle de la grâce infiniment supérieure à celle du corps, nous, dont elle a formé et dont elle perfectionne le cœur et l'intelligence par les pures et ardentes lumières de son enseignement divin, nous qui sommes dirigés par son autorité suprême, nous emportons aussi partout et toujours, et surtout dans nos réunions pédagogiques, le souvenir impérissable de cette mère que nous estimons, que nous chérissons et que nous respectons par toutes les facultés de notre âme et toutes les fibres de notre cœur. Et voilà pourquoi aussi,

en ce beau jour de fête, c'est à Elle que nous adressons notre première pensée et notre premier salut.

S'il y a des liens qui unissent aussi étroitement et avec tant d'affection la mère et son enfant, c'est que la mère donne sa vie à son enfant, c'est qu'elle se livre à lui tout entière et qu'elle est tout pour lui, par les soins, par les enseignements qu'elle lui prodigue et par la direction à la fois douce et ferme de son autorité maternelle.

L'enfant, de son côté, se doit tout à sa mère par son amour respectueux, par son ardeur et sa docilité à recevoir et à mettre en pratique les enseignements et les sages directions de son autorité.

N'est-ce pas là l'image faible, mais vraie, de cette union étroite et pleine d'amour qui existe entre le vrai chrétien et la sainte Église, notre mère, par excellence ?

L'Église n'est-elle pas tout pour nous ? Ne se dévoue-t-elle pas tout entière à ses enfants, par ses soins vraiment maternels et par l'enseignement de sa doctrine ? Ne nous dirige-t-elle pas, par sa divine autorité, d'une manière toujours sûre et toujours ferme et douce ? — Et c'est dans ce but qu'elle nous envoie ses évêques, ses prêtres et ses missionnaires dévoués, qui, par amour pour les âmes, n'ont pas hésité à quitter le toit paternel, la vie douce et intime de la famille et même leur patrie bien aimée.

La science ou la doctrine dont l'Église nourrit et forme nos cœurs et nos intelligences, c'est la science pure et infaillible, c'est, dis-je, la parole de Dieu même enseignée par le Christ et inspirée par l'Esprit-Saint. C'est aux rayons lumineux de la science divine que toutes les autres sciences viennent emprunter la lumière nécessaire à leur développement. Car, ce que le soleil est à la terre et aux astres, cette doctrine l'est aux autres sciences. Voilà pourquoi les vrais savants, comme Pasteur,... et tant d'autres, ont été des hommes de foi qui se sont éclairés aux vives lumières de cette science divine.

L'enfant ne doute point de l'enseignement reçu de sa mère. Avec bien plus de raison, nous recevons avec bonheur et en toute confiance les enseignements de l'Église, puisqu'ils jaillissent de la bouche même de Celui qui est : « La voie, la vérité, la vie. »

Aussi bien, à vous de juger, Mesdames et Messieurs, s'il n'est pas absolument nécessaire que dans l'éducation de l'enfance et de la jeunesse, non seulement le prêtre ait libre accès dans les écoles pour l'enseignement religieux, mais aussi que dans tout enseignement nous suivions les directions de notre sainte Mère l'Église, directions qui nous sont données par ses évêques et par ses ministres dévoués, car c'est d'eux seuls que nous viendront une direction sage et prudente et les lumières sûres, dans l'œuvre si importante et si difficile de l'éducation.

Tout en leur transmettant la vraie science, la sainte Église dirige ses enfants par son autorité aussi tendre que ferme. N'est-ce pas ce que nous venons de voir tout récemment encore par la condamnation du modernisme ? Avec quelle sûreté de vue, S. S. Pie X, — le Pape de la charité, — a su démêler les sophismes sur lesquels était basée cette pernicieuse et fausse doctrine de l'histoire ! Avec quelle paternelle bonté il en a averti ses auteurs et les a engagés à revenir de leurs erreurs ! Mais aussi avec quelle fermeté il les a condamnés, lorsque,

dans leur opiniâtreté, ils voulurent persévérer dans leurs funestes et malheureux égarements !

Vous le voyez, Mesdames et Messieurs, la sainte Église, comme une bonne mère, est tout pour nous, elle se livre tout entière à ses enfants. Nous vivons de sa vie. Nous marchons avec sûreté à la lumière de ses enseignements et de son autorité maternelle. Elle nous dirige constamment dans les sentiers ardu de l'existence. Soyons tout à elle comme des enfants soumis et respectueux. Aimons-la, respectons-la dans la personne si vénérable de notre Pontife bien-aimé, S. G. Mgr Deruaz, et dans nos prêtres si dévoués, et toujours dignes de tout notre amour et de tout notre respect. Oui, Mesdames et Messieurs, suivons avec docilité leurs sages directions, leurs nobles exemples et leurs précieux enseignements. Et ainsi, nous travaillerons avec le plus grand succès à l'éducation de l'enfance et de la jeunesse qui nous sont confiées. Ainsi nous travaillerons à former de bons chrétiens, qui, par le fait même, seront de bons citoyens. Nous consacrerons toutes nos forces et toute notre énergie à la gloire de Dieu, à la prospérité de notre sainte mère l'Église, à l'honneur et au bonheur de notre cher canton de Fribourg.

Au Souverain Pontife; à notre Évêque vénéré, au Clergé fribourgeois ami de l'école, nos hommages les plus respectueux. (*Applaudissements.*)

M. l'abbé Singy, curé de Villars-sur-Glâne. — L'Église a sur les intelligences des droits inaliénables, qui participent de sa mission et qu'elle tient seulement de l'autorité suprême de Jésus-Christ. La formation de l'esprit et du cœur par l'infusion des doctrines et des forces divines est son œuvre principale.

Son influence est si profonde, si intime, si pénétrante et si étendue que, dans son épanouissement, elle surpasse toute puissance humaine.

C'est donc très digne de votre part, mais c'est aussi très sage que de compter avec une auxiliaire d'une aussi fécondante activité, de la convier à un commun labeur et de vivre avec elle dans une paix loyale.

En défendant le dépôt de la Révélation, l'Église protège aussi contre les faiblesses de l'orgueil, contre l'hypercritique destructive et les inductions précipitées d'une apparente érudition, les prérogatives de la raison, les vraies méthodes d'investigation et le patrimoine des connaissances naturelles. Elle rend de la sorte un service inestimable à la science.

Auprès de vous, Mesdames et Messieurs, comme au milieu de notre peuple, l'Église exerce sa mission par le ministère du Sacerdoce, de l'Évêque et de son clergé, auxquels vous offrez vos éloges et vos hommages. Vous publiez son dévouement et vous lui affirmez votre affection.

Le clergé fribourgeois se félicite de cet attachement.

L'éducateur et le prêtre travaillent le même champ; leurs efforts unis produisent des résultats réjouissants.

Pour l'honneur de la patrie, pour sa vitalité et son avenir, aucune fonction n'est comparable ni supérieure à celle de l'éducateur et du prêtre.

Quand ils sont séparés, quand ils entrent en lutte, on a tout à craindre, tout à redouter pour la société !

Grâce à l'esprit profondément chrétien de notre peuple et de son Gouvernement il y a non seulement chez nous l'union, mais l'amitié la plus confiante entre l'Eglise et l'Etat, entre l'éducateur et le prêtre.

C'est là notre puissance, la sauvegarde de nos croyances, la source et la raison de notre dévouement à tout bien. Que cette harmonie, que cette entente dure toujours ; c'est l'espérance du clergé fribourgeois, c'est le vœu ardent qu'il vous adresse, Mesdames et Messieurs. Il l'accompagne de toute la gratitude que méritent vos éminents services et votre constante fidélité à faire régner Dieu à l'école et dans l'âme de notre jeunesse. (*Applaudissements.*)

Toast à la Patrie.

M. Monnard, instituteur à Grolley. — Après avoir acclamé notre sainte mère l'Eglise et son auguste Chef Pie X glorieusement régnant, n'est-il rien de plus doux, rien de plus naturel et de plus consolant que de diriger nos regards vers la patrie et de l'exalter avec toute la flamme et l'énergie des cœurs bien nés ? Certes, il aurait fallu une voix plus autorisée que la mienne pour traiter dans une aussi belle assemblée un sujet aussi important que tant de savants ont médité et approfondi et que la lyre des poètes a chanté dans toutes les gammes.

Je suis heureux et fier de m'acquitter de cette charge dans cette noble et pittoresque cité des Zæhringen. Ce mot de patrie a tant de charmes que quand on l'entend résonner on se sent comme transporté ; il éveille, en effet, dans les âmes les sentiments les plus divers. C'est ce mot mystérieux qui met le trouble, l'inquiétude et souvent la mort dans le cœur du pauvre exilé. C'est encore ce mot qui a enfanté les héros dont l'histoire se plaît à nous rappeler les hauts faits auxquels nous devons la fondation et le développement de notre belle Suisse. Sans doute, il y a bien des Etats plus grands, plus riches, plus brillants et plus puissants que le nôtre ; mais, nulle part, sous aucune latitude, sous aucun régime social, l'homme n'est plus libre, plus heureux et plus maître de ses destinées qu'en Suisse. C'est pourquoi je m'écrierais volontiers : « Si je n'étais pas Suisse, je voudrais être Suisse. »

C'est que notre pays est grand par sa situation au centre de l'Europe, par la considération dont il jouit à l'étranger, par la grandeur de ses institutions, la liberté de ses citoyens, les héros de son histoire, la majesté de ses Alpes aux éternels glaciers, par ses vallées enchanteuses et ses lacs bleus qui font l'admiration des touristes. La Suisse est grande encore par la variété et l'excellence de ses produits et par la renommée de ses industries. Elle est grande enfin par l'expansion de ses idées qui naissent et se répandent en moissons abondantes dans le monde. Mais, à côté de la patrie suisse, Mesdames et Messieurs, nous avons encore la patrie cantonale, la patrie de notre berceau et de notre tombe, où se passent tous les actes de notre vie religieuse, politique et familiale. (*Bravos.*)

Cette seconde patrie, un des plus beaux fleurons de la couronne helvétique, doit être aussi bien chère à nous tous, Mesdames et Mes-

sieurs. Elle aussi s'est élevée par ses nombreuses institutions et son développement dans l'estime des autres Etats et dans l'estime de ses Confédérés. Oui, Fribourgeois, soyons fiers de nos établissements d'instruction, de la fécondité de notre sol, de la richesse de nos montagnes et de nos rivières qui roulent des flots d'or. Soyons heureux de constater les progrès réjouissants et constants qui se manifestent partout dans nos villes et dans nos villages, tant au point de vue moral que matériel et intellectuel. Toutes ces œuvres sont les témoins vivants de la sagesse d'un peuple et de la supériorité d'un gouvernement progressiste et aimé qui dirige avec tact, habileté et dévouement les destinées du pays. (*Bravos.*)

Oui, Mesdames et Messieurs, la Suisse et notre beau canton de Fribourg sont dignes de tout notre respect, de tout notre amour, de tout notre dévouement et de tous nos sacrifices.

A la Patrie suisse, à la Patrie fribourgeoise, à leurs vaillantes et dévouées Autorités et, en particulier, à l'honorable M. Python, notre dévoué et infatigable Directeur de l'Instruction publique, le pilote estimé, aimé et respecté de notre gouvernement et l'âme de toutes nos institutions et de nos progrès, mon toast le plus chaleureux. (*Longs applaudissements.*)

A ce moment, un groupe de six charmantes fillettes tout de blanc vêtues s'avancent vers la table d'honneur pour offrir des gerbes de fleurs à M. le Directeur de l'Instruction publique, que l'une d'elles complimente gentiment au nom de la population écolière fribourgeoise.

Puis M. Python monte à la tribune, salué par les acclamations vibrantes de l'assemblée.

M. le Conseiller d'Etat Python. — Ce matin, nous avons discuté une question très intéressante. J'ai retenu de ce débat une vérité qui servira de base aux quelques paroles que je me permettrai de vous adresser.

Votre rapporteur général a dit : Nous devons combattre un microbe, et ce microbe est en dehors de nous et au dedans de nous. Oui, Messieurs et chers collègues, nous avons un microbe à combattre, nous en avons même deux : l'un est effectivement au dehors de nous et l'autre, au dedans.

Le microbe du dehors, notre ennemi que j'appellerai héréditaire, c'est le microbe de l'ignorance, contre lequel vous luttez depuis si longtemps et contre lequel nous devons faire encore et toujours de nouveaux efforts jusqu'à ce que nous soyons parvenus, par une éducation et une instruction bien comprises, à élever le peuple au niveau qu'il doit atteindre. (*Bravos.*)

Nous avons réalisé, ces dernières années, de grands progrès dans le domaine de l'instruction, mais nous avons encore beaucoup à faire,

Nous avons aussi à combattre un microbe qui est au dedans de nous : ce microbe, c'est celui d'une trop grande confiance en nous-mêmes, qui nous porte à nous déclarer trop tôt satisfaits du résultat acquis. Messieurs et chers amis, travaillons encore, travaillons toujours

au perfectionnement de nos méthodes. Ce n'est qu'en combattant la routine, ce n'est qu'en nous livrant à un travail incessant sur nous-mêmes, ce n'est que par cette œuvre d'amendement personnel, que nous arriverons à faire rayonner autour de nous l'influence salutaire du bon éducateur. (*Bravos.*)

La Société fribourgeoise d'Education a rendu au canton de Fribourg des services signalés et c'est avec plaisir que, du haut de cette tribune, je me plais à le proclamer chaque fois que nous avons la joie de nous retrouver ensemble. (*Bravos.*)

La Société fribourgeoise d'Education est née dans un moment troublé; elle est née à l'époque du Kulturkampf. Ses fondateurs ont voulu qu'à la base de l'école restent les principes chrétiens. (*Bravos.*) C'est par l'école, en effet, que se perpétuent ces principes; c'est par elle qu'un peuple garde son âme et ses traditions.

En saluant la Société fribourgeoise d'Education, ma pensée et mon cœur vont tout naturellement au corps enseignant fribourgeois, qui a été l'instrument des progrès que nous avons accomplis.

Je lui apporte l'assurance de la profonde sympathie du Gouvernement. Nul n'a plus à cœur que lui de rendre justice à vos vœux légitimes. Il y répondra, comme il le croira juste en face de sa conscience et en face du pays. (*Bravos. Vifs applaudissements.*)

Je porte mon toast à la Société fribourgeoise d'Education. Qu'elle vive! Qu'elle reste jeune, vigoureuse, pour le bien de notre petite république de Fribourg! (*Applaudissements prolongés.*)

M. Mathey, instituteur à Belfaux. — En montant sur cette tribune ces paroles d'André Chénier me reviennent à l'esprit: « S'il est des jours amers, il en est de si doux... » En effet, si dans la vie, il est des jours sombres, il y a aussi des heures de bonheur, des heures d'éclatante lumière qui nous donnent la joie de vivre. Une réunion annuelle de la Société d'Education nous apparaît comme un rayon de soleil, parce qu'il nous ramène la présence toujours aimée de nos amis du dehors: nos amis du Valais, du Jura, de la Suisse centrale, de la Suisse orientale. Vous venez, Messieurs les Délégués, nous encourager de votre présence, nous reconforter de votre sympathie et nous faire part de votre expérience. Lorsque vous êtes au milieu de nous, nous nous sentons plus courageux pour travailler à l'éducation populaire. (*Bravos.*)

Soyez les bienvenus! Et cette parole je la donne avec toute la sincérité et l'effusion d'un cœur qui bat à l'unisson des vôtres. Soyez les bienvenus, chers délégués du beau Valais au principe et à l'amitié solides comme le granit de vos montagnes. Nous savons que nos deux Sociétés d'Education poursuivent un but commun vers lequel elles marchent parallèlement comme deux amis épris du même idéal.

Soyez les bienvenus, chers délégués de l'intrépide Jura. Si vous avez dû livrer de courageuses batailles, Dieu vous a souvent tressé de belles couronnes de victoire; nous suivons avec intérêt les louables efforts que vous faites et nous nous réjouissons de vos succès. Soyez les bienvenus, vous aussi, chers amis de la Suisse orientale! Soyez les bienvenus, représentants des petits Cantons. C'est un peu de l'âme de la Suisse primitive que vous nous apportez. Il nous semble voir en

vous les figures des héros fondateurs de l'Helvétie. Votre présence est une preuve évidente que du Rhin au Rhône, du lac de Constance au bleu Léman, une même ambition nous anime : celle de former une jeunesse toujours plus forte, capable de rendre la patrie plus grande et plus prospère. (*Bravos.*) Soyez aussi les bienvenus, Messieurs les professeurs de l'Université; c'est le cas de le dire : les deux extrêmes se rencontrent dans cette fête. Nous, modestes instituteurs, nous sommes au pied de la colline dont vous occupez le sommet. Nous donnons les premières gouttes de rosée à ces mêmes intelligences qui, plus tard, développées, reçoivent de vous les pleines lumières du grand soleil.

A vous tous, Messieurs les professeurs, Messieurs les délégués et chers amis qui, sans trêve ni repos, répandez la semence de la bonne éducation chrétienne au fond de nos paisibles vallées, au pied de nos montagnes, sur les bords tranquilles de nos lacs d'azur et jusque dans les villages les plus reculés, à vous qui travaillez sans relâche pour Dieu et la patrie, mon plus cordial souhait de bienvenue et mon plus chaleureux vivat. (*Applaudissements.*)

M. Schmid, juge fédéral. — C'est pour la quatrième fois que j'ai l'honneur de me présenter à vos assises annuelles en qualité de délégué du Comité central de la Société suisse d'Education. C'est vous dire que depuis quatre ans je suis en quelque sorte votre voisin (*Bravos*), et soyez bien sûrs qu'aussi longtemps que Dieu me le permettra je ne manquerai jamais d'assister à vos réunions. C'est une promesse que je me plais à vous renouveler. (*Applaudissements.*) Cette année-ci, il y avait un petit nuage au ciel... Au Tribunal fédéral, on avait fixé sur aujourd'hui même une séance de la section à laquelle j'appartiens. Mais j'ai dit simplement : « M. le Président, j'ai une conférence très importante à laquelle je ne puis pas manquer », la séance a été renvoyée, et me voilà. (*Applaudissements.*)

Je réclame votre indulgence pour cinq minutes. Que veut dire cinq minutes ? Il y a les cinq minutes ordinaires, les cinq minutes des orateurs, les cinq minutes des avocats, et les cinq minutes des dames. En tout cas, les dernières sont les plus longues. (*Rires.*)

Je vous apporte les salutations les plus cordiales et les compliments les plus sincères du Comité central de la Société suisse d'Education. (*Bravos.*)

On se sent si bien au milieu de vous ! Est-ce à cause du corps enseignant si dévoué et si sympathique ? En tout cas, dans le corps enseignant, les dames jouent un rôle important, et si le cœur se rajeunit, si l'on oublie que l'on a dépassé la cinquantaine et même la soixantaine, vous en savez bien le motif et la raison. (*Rires. Bravos.*)

Je ne veux pas être trop long. Je me suis demandé si je devais vous parler en français ou en allemand, mais je me suis dit : Il faut que je m'exprime en français si je veux être bien compris. La première fois que j'eus le plaisir de prendre la parole au milieu de vous, je parlai en allemand; la seconde fois, j'ai tâché d'y mettre au moins une phrase française, la troisième fois, j'ai fait deux parts de mon discours et, cette fois-ci, je me suis décidé de me servir exclusivement de votre langue. (*Bravos.*)

Fribourg et Uri ont plus d'un trait commun. Nous avons, dans nos armoiries, une même couleur : la couleur noire ; mais, ce qui plus est, à Altorf comme à Fribourg, nous poursuivons le progrès dans tous les domaines. Mais Fribourg a devancé Uri, et quand je me rappelle ce Fribourg que j'ai connu et déjà admiré il y a 46 ans, je me suis émerveillé à la vue de la cité intellectuelle et prospère d'aujourd'hui, avec sa florissante Université catholique.

Je porte mon toast au vénéré Directeur de l'Instruction publique et à l'avenir du canton de Fribourg. (*Longs applaudissements.*)

M. Viatte, avocat à Délémont. — C'est la seconde fois que j'ai le plaisir et l'honneur d'assister à l'une de vos fêtes. L'an dernier, c'était la jolie ville d'Estavayer qui vous recevait dans ses murs et là, j'eus le bonheur — pour moi c'est le mot propre — d'entendre votre rapport et de suivre votre intéressante discussion.

Aujourd'hui, une autre question tout aussi importante, tout aussi grave que celle que vous aviez traitée l'année dernière, a fait l'objet de vos méditations d'abord, de vos discussions ensuite : *l'action de l'école dans la lutte contre la tuberculose*. Pour ma part, je félicite l'homme d'école éminent qui a proposé ce sujet à votre étude.

J'aurais voulu, Mesdames et Messieurs, que quelqu'un plus autorisé que moi vînt apporter le salut du Jura. A ce défaut, j'ai accepté ce rôle de tout cœur. Il m'est agréable de rappeler un souvenir personnel : il y a 35 ans que je suis venu dans la bonne ville de Fribourg assister aux cours savants de bons professeurs ; à cette époque là, et déjà auparavant, la jeunesse du Jura venait à Fribourg compléter son instruction et son éducation. La ville de Fribourg est pour nous une seconde mère et le canton de Fribourg devient une seconde patrie. Nous nous sentons chez nous quand nous sommes au milieu de vous, Messieurs. (*Bravos.*)

Et, cependant, si j'établis une comparaison entre ce qui existait alors et ce que je vois aujourd'hui, je constate, avec un bonheur infini, que les deux termes de cette progression sont, pour ainsi dire, séparés par une distance incommensurable. Il me semble que la guerre déclarée en 1873 aux principes chrétiens, aux principes catholiques, a eu pour heureuse conséquence de nous faire sortir de notre torpeur, de nous stimuler ; il me semble que le parti catholique (passez-moi ce terme, lors même qu'il ne serait pas exact) s'était un peu endormi dans la première moitié du XIX^{me} siècle ; il a fallu la tourmente du Kulturkampf pour nous faire réfléchir et pour nous mettre en face de notre véritable situation. La Providence a toujours suscité dans le pays fribourgeois de vaillants défenseurs du catholicisme et de l'éducation chrétienne. Je vois un décret de la Providence dans les progrès réjouissants que vous avez réalisés sous l'impulsion et la direction de votre chef éminent. Je vous en félicite non pour faire acte de flatteur, mais pour me donner la satisfaction de complimenter un ancien condisciple et ami de jeunesse — je le dis en passant très rapidement pour qu'il ne l'entende pas lui-même — M. le conseiller Python. (*Bravos.*)

Il a été admirablement servi, sans doute, par des hommes de cœur, par des hommes de dévouement qui, se rendant compte de la situation, l'ont fidèlement suivi. C'est grâce à cette entente unanime du peuple

fribourgeois qu'a été créée cette université catholique dont nous avions tant besoin. Lorsque je faisais ma rhétorique au collège de Fribourg, nous étions de 200 à 250 étudiants; mais il y a une quinzaine de jours seulement, j'ai eu le plaisir de voir défiler martialement, dans les rues de Délémont, un bataillon de 700 étudiants sous la conduite de professeurs distingués; c'étaient les étudiants de votre collège Saint-Michel. Leur nombre dit assez la renommée acquise par cet établissement d'instruction.

Dans le domaine de l'instruction secondaire et primaire, les progrès que vous avez réalisés sont à l'avenant. Je n'en veux pour preuve, au risque de commettre une indiscretion, que le rang que vous venez d'obtenir dans le dernier examen des recrues. (*Longs applaudissements.*) Je vous en félicite et je vous souhaite de progresser encore.

A la prospérité de l'éducation chrétienne basée sur les enseignements de la chaire pontificale, au développement de l'instruction religieuse et catholique en Suisse, je porte mon toast. Vivent la Confédération et le canton de Fribourg! *Vivat, crescat, floreat!* (*Vifs applaudissements.*)

M. le docteur Weck. — Je tiens, comme représentant de la Ligue contre la tuberculose, à vous remercier de votre invitation d'assister à votre discussion et à votre banquet.

En cette qualité d'abord et en ma qualité d'ancien membre de la Commission cantonale des études, je suis réjoui de me trouver aujourd'hui au milieu de vous et j'ai constaté ce matin, non sans une certaine fierté, le sérieux de vos discussions.

Mais on a parlé, tout à l'heure, d'embrassade... eh bien, je veux en proposer une, c'est-à-dire que je voudrais voir former une triplique entre le corps enseignant, le clergé et le corps médical pour combattre le microbe de la tuberculose. Ne croyez pas — tout partisan que je sois moi-même de la fondation d'une école de médecine à Fribourg — que cette faculté nous débarrassera des microbes, elle vous en trouvera peut-être de nouveaux (*Rires*); restons fidèles aux anciens (*Rires*), mais ne voyons pas des microbes partout, n'ayons pas ce qu'on appelle la *phobie des microbes*. Il me revient à la pensée l'histoire d'un pauvre diable qui, en passant dans la rue, avait reçu sur la tête une tuile malencontreuse; on fait appeler son médecin qui lui dit: « Mon pauvre ami, tu es « flambé »; il faut appeler le prêtre »; le prêtre arrive et au moment où il se dispose à lui donner l'extrême-onction, le moribond de demander: « Est-ce que votre ouate est désinfectée? » (*Rires.*)

Mesdames et Messieurs, je ne veux pas dire par là qu'il ne faille pourtant pas lutter contre les maladies qui nous guettent, contre la tuberculose en particulier, et à cet effet, je porte mon toast à l'union de trois forces: le clergé, la Société fribourgeoise d'éducation et le corps médical. (*Applaudissements.*)

M. l'abbé Zehner, directeur des écoles à Sierre. — En mon nom personnel, au nom des délégués du Valais ici présents, et au nom de la Société valaisanne d'Éducation tout entière, je salue la Société fribourgeoise d'Éducation. Je vous remercie de votre invitation; je remercie M. l'instituteur Mathey des paroles bienveillantes qu'il a adressées à

mon canton. Je prie l'honorable assemblée de croire que nous conserverons à jamais dans notre cœur les sentiments de bienveillance et d'affection que vous nous avez témoignés aujourd'hui. Si l'amitié rend l'existence plus agréable et plus douce, si elle sème quelquefois sur le chemin de la vie des roses qui rendent les piqûres des épines moins douloureuses, elle n'acquiert cependant toute sa valeur et tout son prix que par une fidélité persévérante. Les relations d'amitié entre Fribourg et le Valais sont d'ancienne date. L'histoire donne de multiples exemples de cette amitié fidèle des deux cantons. Fribourgeois et Valaisans ont marché sur le même champ de bataille à la poursuite du même idéal religieux et politique. Depuis de nombreuses années, nous nous invitons réciproquement à nos congrès pédagogiques ; les amitiés d'autrefois sont les mêmes aujourd'hui ; nous sommes animés des mêmes aspirations et ici j'ajoute que notre admiration pour le canton de Fribourg n'est pas une vaine adulation ; l'avancement de votre canton est une magnifique réalité connue non seulement en Suisse, mais au dehors.

L'œuvre scolaire de votre canton qui est et qui sera, à mon humble avis, sa gloire, plus encore que son agriculture, que son industrie, que ses chemins de fer actuels ou ses projets de chemin de fer, l'œuvre scolaire, dis-je, a démenti la formule calomnieuse prétendant que le catholicisme était dépourvu de facilités d'adaptation aux œuvres sociales.

Honneur donc au canton de Fribourg ! Honneur aux grands hommes que Fribourg a vus naître, les Schneuwly, les Girard, les Gremaud, les Horner et tant d'autres qui ont illustré votre pays par leur science et leurs vertus. Honneur au génie clairvoyant de votre chef éminent, M. le Directeur de l'Instruction publique. (*Bravos.*)

Le 28 avril dernier, dans une réunion de la partie allemande de la Société valaisanne d'Education, M. le juge fédéral Dr Schmid, que vous avez acclamé si frénétiquement tout à l'heure, dans un de ses discours pleins d'humour et de verve dont lui seul a le secret, disait (et ici je fais ses paroles miennes, malgré la loi fédérale sur la protection des œuvres littéraires et artistiques, me soumettant à l'action des tribunaux tout en me réservant de recourir au Tribunal fédéral) : Je vous engage à une union toujours plus étroite avec nos Confédérés catholiques pour combattre le bon combat en vue d'obtenir, avec le bonheur du pays, le respect de nos droits.

C'est à cette union toujours plus intime que je porte mon toast le plus chaleureux. (*Applaudissements.*)

Le major de table donne enfin la parole à M. le colonel de Reynold, « pour faire prendre le galop, dit-il, aux bacilles de la tuberculose ». Militairement, M. le colonel se soumet à l'ordre du « major-commandant de place » et monte à la tribune salué par les bravos de l'assemblée :

Je ne saurais mieux faire, comme représentant du peuple, que de remercier les orateurs confédérés des éloges qu'ils ont adressés au canton de Fribourg, pour ses institutions et ses établissements d'instruction. (*Bravos.*) Ces compliments, nous les devons, certes, au dis-

tingué Directeur de l'Instruction publique. Je félicite moi-même la Société d'Education d'avoir à sa tête un homme tel que lui. Que Dieu veuille le conserver longtemps encore parmi nous ! (*Bravos.*) On dit que le bien mal acquis ne profite jamais ; mais, comme nous n'avons pas de bien mal acquis, nous profitons largement des avantages de nos institutions, qui sont le fruit de la persévérance et du dévouement clairvoyant de notre gouvernement et du peuple fribourgeois.

Je ne veux pas abuser de vos instants, mais permettez-moi comme étant « le plus jeune » de la Société fribourgeoise d'Education, d'adresser un salut tout spécial aux institutrices. Il faut bien se rappeler que la femme chrétienne exerce une influence salutaire et prépondérante au sein même de la société. C'est par la femme que les bonnes habitudes d'hygiène physique et morale s'implantent dans la famille et c'est par elle que nous ferons prendre le galop à l'ignorance et aux maladies qui résultent du défaut d'hygiène.

Je porte mon toast à l'avenir de la Société fribourgeoise d'éducation et du canton de Fribourg. (*Applaudissements.*)

Après ce discours, la partie officielle est close.

RAYMOND CHASSOT.



Les pépinières fruitières scolaires.

Les lecteurs du *Bulletin* me permettront de revenir sur un sujet déjà esquissé dans le numéro du 1^{er} octobre 1904, article presque entièrement reproduit par M. de Montenach, dans son charmant livre : *La Fleur et la Ville*. Quelques instituteurs ont profité des conseils donnés pour la création d'une pépinière fruitière se rattachant à l'école, mais trop peu encore se sont mis à l'œuvre.

Sous ce rapport, les cantons voisins nous devancent. Je vous citerai le canton de Vaud qui compte, d'après la chronique agricole du 10 juillet 1908, 48 pépinières forestières et autant de pépinières fruitières, toutes dirigées par des instituteurs. Ces utiles installations sont subventionnées par l'Etat qui délivre aussi des diplômes aux écoles les mieux notées. Je crois, qu'à son tour, notre Haut Conseil d'Etat nous aiderait volontiers dans l'œuvre du repeuplement de nos vergers puisqu'il a rendu obligatoire la formation professionnelle, alors qu'il s'agit ici d'une œuvre scolaire de formation agricole.

Ce serait un précieux encouragement. Nos livres de lecture renferment des chapitres bien conçus pour l'enseignement agricole, mais il arrive que cet enseignement donné sous forme de leçons de choses, n'est que théorique. Il n'y a point, comme